



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
en charge du numérique**

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

**DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE**  
Décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 modifié, relatif à la formation professionnelle  
tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat  
**ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

Je soussigné(e) (Nom et Prénom) .....  
Grade : ..... Fonction : .....  
Echelon : .....  
Etablissement d'affectation : .....

demande le bénéfice d'un congé pour suivre la formation suivante :

- Désignation : .....
- Organisme assurant la formation .....
- Lieu :  Polynésie française  Métropole
- Dates de début et fin de congé :  
Du .....au .....  
Du .....au .....  
Du .....au .....  
Du .....au .....
- Motivations de ma demande : (joindre à cette demande une lettre de motivation)  
.....  
.....  
.....
- Nombre et durée des congés de formation déjà obtenus : ..... Année scolaire : .....

Si le congé de formation professionnelle m'est accordé dans les conditions sollicitées ci-dessus, je m'engage à rester au service de l'Etat, à l'expiration de ce congé pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non respect de cet engagement.

Je m'engage également, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser l'indemnité perçue depuis le jour où cette formation est interrompue.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de la circulaire ministérielle du 28 avril 1989 (B.O n°20 du 18 mai 1989) :

- Les obligations incombant aux fonctionnaires placés en congés de formation ;
- La durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire (12 mois) ;
- L'obligation de paiement des retenues pour pension ;
- L'obligation de fournir chaque mois une attestation prouvant la présence effective en formation.

Fait à ..... , le..... Signature de l'intéressé(e)

Avis circonstancié de l'autorité hiérarchique (IEN)

Date :

Joindre un certificat d'inscription à la formation sollicitée dès que possible  
Joindre un calendrier des formations